



COMMUNIQUE DE PRESSE

Energie vertes

Inauguration d'une unité de méthanisation innovante dans la Somme

Mardi 23 mai 2023, Vraignes-en-Vermandois (80) - **Dix-huit agriculteurs associés inaugurent le site Sanamethan, une unité de méthanisation innovante, en présence de nombreux élus locaux et invités. En plus d'injecter du biométhane dans le réseau GRTgaz, le dioxyde de carbone (CO₂) est récupéré et transformé pour le revendre. C'est le premier site en Hauts-de-France, le deuxième au niveau national, qui exploite cette ressource. La production d'hydrogène vert est également envisagée.**

Aurélien DESROUSSEAUX et Rémi CHOMBART, respectivement Président et Directeur de Sanamethan ont officiellement inauguré le site de méthanisation de Vraignes-en-Vermandois et présence de Laurence LECOUSTRE, Sous-préfète de Péronne, Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional Hauts-de-France et Maryse FAGOT, maire de Vraignes-en-Vermandois.

Une réalisation sous le signe de l'énergie

L'unité de méthanisation Sanamethan, en fonctionnement depuis le début de l'année, est à l'initiative d'une vingtaine d'agriculteurs du Santerre (référence au nom du site) à la recherche d'une solution autonome et écologique pour nourrir leurs terres agricoles. Après trois tentatives avortées, leur projet de méthanisation, en réflexion depuis 2007, se concrétise en juin 2021 avec les premiers coups de pelleuse et un investissement de 12 millions d'euros.

Aujourd'hui, le site produit du biogaz grâce à la dégradation de matières organiques issues des sous-produits des industries agroalimentaires des alentours (déchets de légumes de l'usine Bonduelle, de pommes de terre de l'usine Mousline, de pulpes de betteraves...), des boues agricoles, des déchets verts et cives (cultures intermédiaires à vocation énergétique).

Composée de quatre digesteurs, qui ingurgitent près de 100 tonnes de matières organiques par jour, l'unité de méthanisation injecte 320 Nm³/h de biométhane à une pression de 67 bars dans le réseau de transport de GRTgaz. Un séparateur de phase permet à l'issue du procédé de récupérer du digestat solide et liquide. Cette forme liquide est valorisée, entre autres, comme fertilisant par les exploitants des parcelles situées autour du site. Un plan d'épandage s'étend sur 8 000 ha au total.

« La multiplication des digesteurs permet de répartir les risques. En cas de panne sur l'un d'eux, trois autres continuent de fonctionner et de produire du biogaz, ce qui nous permet aussi de faire des tests sur de nouvelles matières organiques que nous cherchons à valoriser. », précise Pierre Chombart, responsable du site Sanamethan.

Un CO₂ local, biogénique et produit toute l'année

La production de biométhane nécessite une étape d'épuration du biogaz qui consiste principalement à séparer le CH₄ et le CO₂. Le CO₂ séparé, biogénique¹ à cycle court et donc neutre pour le climat, est

¹ Le carbone biogénique (et par extension le CO₂ biogénique) est le carbone fixé par la plante lors de sa croissance (photosynthèse) à partir du CO₂ de l'air.

jusqu'à présent relâché dans l'atmosphère. Ce CO₂ très pur a pourtant une valeur marchande, pour des usages très variés.

« Nous trouvions dommage de perdre cette ressource à valeur ajoutée. Ce CO₂ peut être récupéré et épuré grâce à la liquéfaction cryogénique. Un investissement supplémentaire possible grâce à une subvention de l'action Rev3 de la Région Hauts-de-France. La Sicae de la Somme et du Cambrésis, les SEM Energies Hauts-de-France et Somme énergies sont aussi partenaires. », précise Rémi Chombart, Directeur de Sanamethan.

4 à 5 000 tonnes de CO₂ sont ainsi récupérées sous forme liquide chaque année. La liste des différentes voies de valorisation d'un CO₂ local, biogénique et produit toute l'année par les producteurs de biométhane est prometteuse : nettoyage industriel, industrie pharmaceutique ou encore le secteur des boissons gazeuses en sont des utilisateurs réguliers. Les prix de marché du CO₂ sont variables : environ 40 à 150 €/tCO₂.

Un pôle d'énergies vertes

Les diversifications de production autour de la méthanisation sont multiples grâce à des procédés de transformation spécifiques ou l'utilisation de différentes matières premières. Par exemple, le dihydrogène, communément appelé hydrogène vert, est produit par une méthode qui combine pyrolyse et gazéification. Une énergie respectueuse de l'environnement encore rare aujourd'hui qui pourrait être fournie par Sanamethan dès 2024/2025.

D'autres projets comme l'hygiénisation (valorisation des sous-produits animaux et soupe de biodéchets) ou la méthanation (réaction de synthèse du méthane à partir de dihydrogène et de monoxyde de carbone) sont envisagés tout comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du site. Sanamethan ambitionne de devenir un producteur d'énergies vertes quelles qu'elles soient.

« Avec nos partenaires, nous allons continuer à travailler et innover pour développer des bioénergies telles que le dihydrogène ou l'hygiénisation. Nous avons la certitude que ces démarches respectueuses de l'environnement sont l'avenir de Sanamethan pour devenir un pôle d'énergies vertes exemplaire voire unique. La suite s'annonce riche en expérimentations. » s'enthousiasme Aurélien Desrousseaux, Président de Sanamethan.

Journalistes, pour interviewer un représentant de Sanamethan, contactez le service presse

Carine Martin : 03 44 54 43 44 ou 06 16 82 66 16 et cmartin@presstance.com

À propos de Sanamethan

Créée en 2006, Sanamethan est une société composée de 18 agriculteurs, en association avec la SICAE de la Somme et Cambrésis, la SEM somme Energies et la SEM Energies Haut de France. Sanamethan est une unité de méthanisation, soutenue par la région Hauts-de-France par l'intermédiaire des fonds FEDER, qui innove pour devenir un pôle de production de gaz vert unique en France. Elle est présidée par Aurélien Desrousseaux et dirigée par Rémi Chombart.